

Contribution auprès du *Comité Citoyen de Châteaubourg*

dans le cadre de l'élaboration d'un pacte des mobilités durables entre
le Département et Vitré Communauté

Agis-ta-Terre, Pensez Environnement pour Châteaubourg

<https://www.agistaterre.org/>



AGIS-TA-TERRE

agistaterre35@gmail.com

jeudi 5 décembre 2024

Qui sommes nous ?

Association environnementale locale
créée en 2020, constituée de 178 membres.

Nous travaillons sur les mobilités sur Châteaubourg depuis 4 ans

- pistes cyclables
- lignes de bus
- pédibus
- études de trafic
- TER
- installations de **capteurs**

Nous collaborons avec plusieurs acteurs académiques

- universités (Rennes 1 et 2)
- laboratoires de recherches (CNRS, Inserm)
- écoles d'ingénieurs (ENSAI, Institut Agro, ENS)

Nos contributions s'adressent aux citoyens et aux collectivités locales

- Châteaubourg
- Département
- VitreCo
- Région

Qu'est-ce qui nous amène ?

Problème d'engorgement de la rue de Paris

Pour les automobilistes

⇒ bouchons

Pour les résidents

⇒ pollution sonore

⇒ pollution atmosphérique

Pour les castelbourgeois

⇒ problème de sécurité

⇒ conflit entre mobilités

Bouchons

Trafic trop important

Besoins d'aménagements

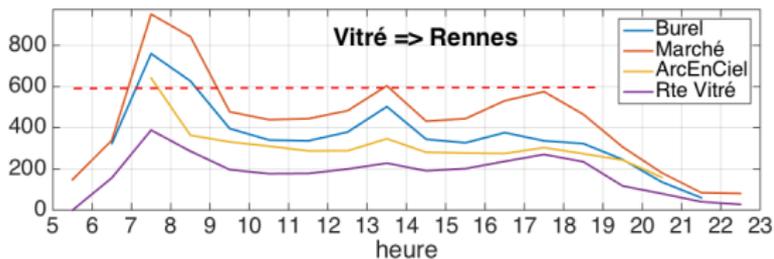
Besoin de repenser les mobilités dans la ville

Favoriser les autres mobilités

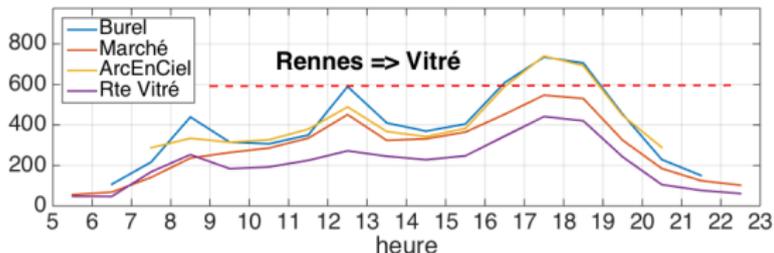
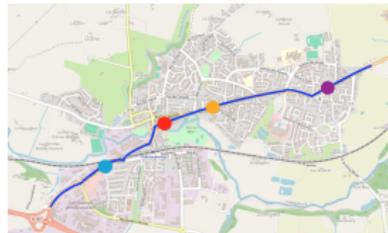
Aménagements du trafic et du réseau

Etude des bouchons

Seuil d'engorgement : 600 véhicules/heure



7h-9h
direction Rennes



16h30-19h
direction Vitré

⇒ Les bouchons ne concernent

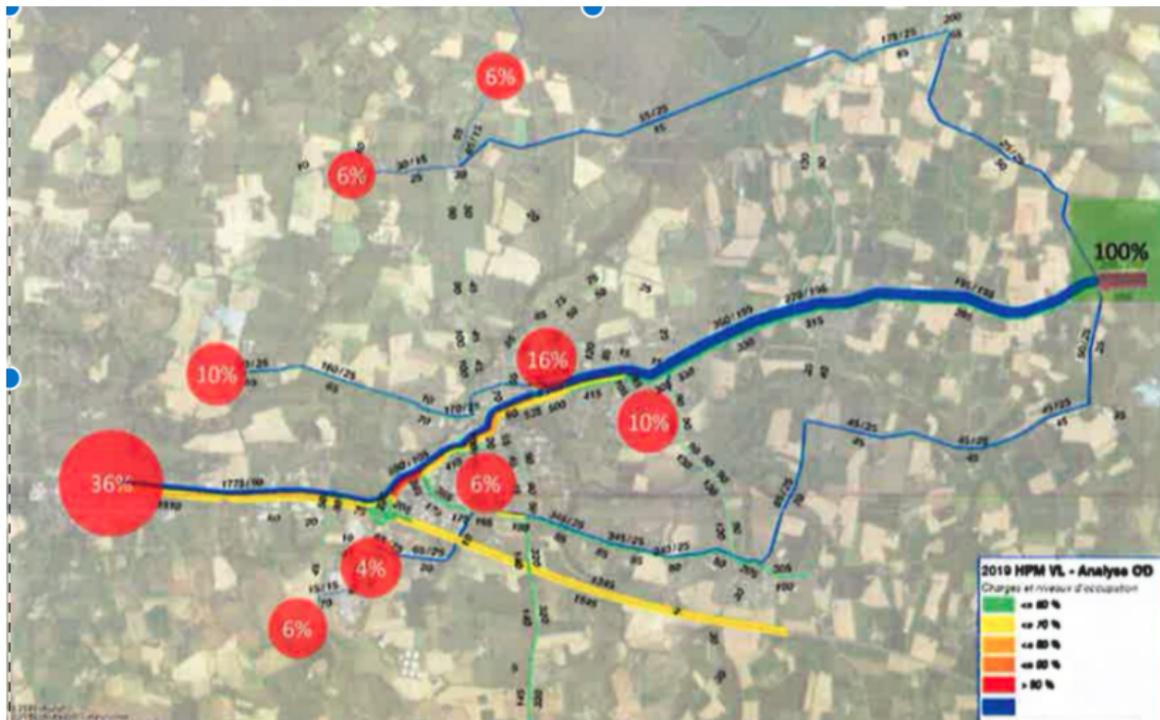
- qu'une période quotidienne réduite
- que les jours ouvrés
- pas les vacances scolaires

Rd Pt Super U → Rd Pt Biocoop

3min20 en période normale
7min00 en période d'affluence

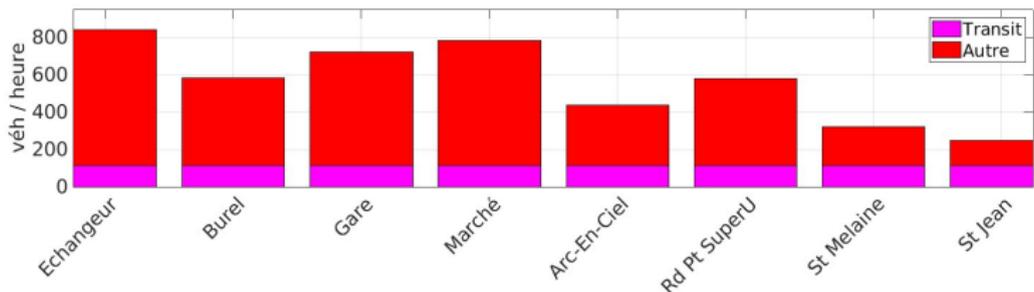
⇒ 4 minutes d'attente. . .

Transit ou trafic interne ?



46% du flux venant de St-Jean est concerné par le contournement.

Transit ou trafic interne ?



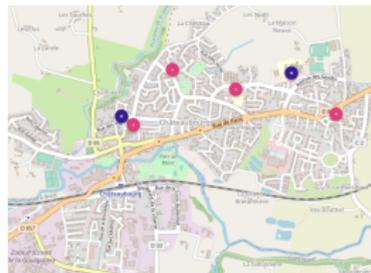
Le trafic dans Châteaubourg n'est pas lié au transit

⇒ Un contournement ne concerne donc qu'une faible portion du trafic

Les causes du trafic sont essentiellement internes

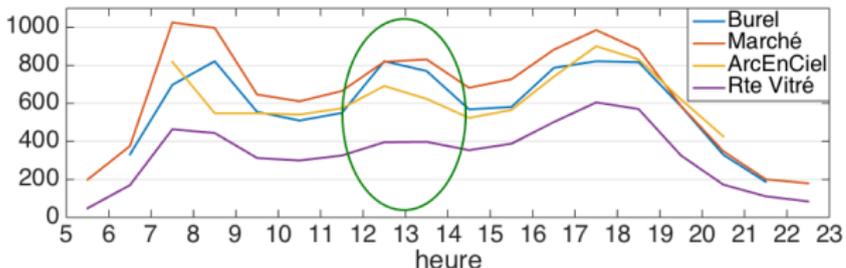
- écoles et collèges au nord
- gare en centre ville
- logements

⇒ Si les habitants de Châteaubourg souhaitent prendre le contournement, ils y accéderont...
par la rue de Paris !



Étude de l'engorgement

Nombre de véhicules (dans les deux sens)



trafic de voitures
important
durant la pause
méridienne

Travail ↔ domicile/restauration ⇒ **trafic interne & courte distance**

Les mobilités durables peuvent s'y substituer

- transports collectifs (scolaires et VitoBus)
- pistes cyclables
- pédibus

Un contournement ne résout rien !

Châteaubourg

- n'est ni une ville de transit ni une ville dortoir
- est un pôle d'activité (entreprises & établissements scolaires)

Flux induit

Paradoxe de Braess : la création d'une nouvelle voie de circulation génère naturellement une augmentation du trafic total !

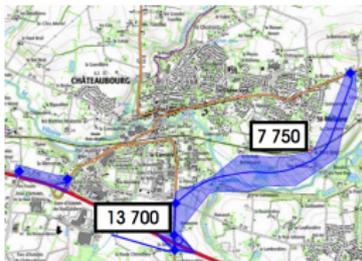
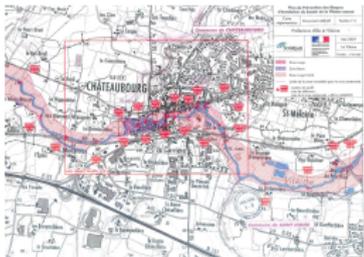
Un contournement c'est donc

- ⇒ des pollutions atmosphériques et sonores supplémentaires
- ⇒ des nuisances supplémentaires à St-Jean-sur-Vilaine



La rue de Paris est large et peut supporter des aménagements.
Ce n'est pas le cas de l'axe principal de St-Jean-sur-Vilaine.

Zones protégées



Un contournement risque de passer sur une zone doublement protégée

- zone inondable permettant d'absorber l'eau en cas de crue
- zone de captage de l'eau potable et périmètre de sécurité associé
- artificialisation
- moindre absorption
- augmentation des crues
- délocaliser la zone de captage
- délocaliser l'usine de traitement
- reconfigurer le réseau d'eau potable

La législation interdit actuellement ces travaux, il faudra donc

- prendre plus de temps pour justifier ces travaux
- accepter les coûts additionnels de ces études et aménagements

Que peut-on faire avec 30 millions d'€?

Un contournement

(plus les frais induits : captage d'eau, aménagements à St-Jean, passage de la voie ferrée...)

Finalisé dans très longtemps !!

ou

150 km de pistes cyclables

(1 km de pistes cyclables : 200 000 €)

Possible à moyen terme

ou

Quadrupler l'offre de VitoBus, dans tout Vitré-Co, pendant 10 ans

(gratuité des VitoBus de Vitré-Co : 1.1 million d'€/ an)

Réalisable à court terme

Mais les finances publiques ne sont pas illimitées (surtout en ce moment...)

Rappelons l'objectif : *Contribuer à l'élaboration d'un pacte de mobilité durable entre le département et VitréCo*

Compte tenu

- des nuisances liées au trafic
- de l'importance de réagir rapidement
- de l'occasion offerte **ici** et **maintenant**

Nous encourageons le Comité Citoyen à s'exprimer clairement en faveur d'infrastructures durables permettant

- un transfert vers des mobilités décarbonées
- un aménagement de la rue de Paris
- le financement d'études sur les mobilités durables

En particulier

- abandon du contournement
- nouvelles pistes cyclables sécurisées en ville et entres communes
- augmentation des transports collectifs
- anticipation du projet de **RER d'agglomération**